



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

Lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement de LaSalle, qui sera tenue le 17 novembre 2025, à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 2098 concernant l'immeuble suivant :

**6760, boulevard Newman – projet EQ8, phase 8 (lot 6 271 060)**  
**Dérogation quant au nombre de cases de stationnement**

Autoriser la banque à ne pas fournir de case de stationnement supplémentaires, alors que 14 cases de stationnement additionnelles devraient être fournies pour une banque et une institution financière puisque le ratio minimum requis est d'une (1) case par 20 m<sup>2</sup> de superficie brute de plancher, en vertu du Règlement de zonage 2098, art. 6.2.5.1, al. 3 (e).

DONNÉ À LASALLE, ce 31 octobre 2025.

Simon PROVOST-GOUPIL  
Secrétaire d'arrondissement